

# Fusion avec Jausiers : au tour de Faucon de s'exprimer

En écho à ce qui s'était passé le mois dernier à Jausiers (voir notre édition du 13 mars), ce jeudi soir à Faucon, les citoyens de la commune étaient appelés à s'exprimer sur la fusion prévue avec Jausiers pour le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Michel Deloince, le maire, assisté de Lucien Gilly, maire de Jausiers, rappelait en préambule ce qui justifiait aux yeux des élus une telle démarche : économie agricole des deux côtés, délimitation totalement artificielle (ni cours d'eau ni ligne de crête entre les deux communes) et surtout mise en application de la loi Notre qui permet à l'administration d'opérer de tels regroupements, donc préférence des gens du cru de prendre les devants et de s'organiser eux-même.

## Les nombreuses questions du public

Puis, ce fut au public de prendre la parole. Force est de reconnaître que les futurs concitoyens vivront dans une entente cordiale car, des deux côtés de ce qui ne sera plus bientôt une "frontière", les questionnements des habitants sont pratiquement identiques. Aussi, la réunion qui regroupait quelque 70 personnes eut un petit air de déjà-vu et de déjà entendu par rapport au mois de mars. Même si les interrogations furent posées sur un ton parfois un peu plus vif qu'à Jausiers, le fond restait en harmonie : « Pourquoi ne pas convoquer un référendum ou effectuer un sondage ? » ; « Quel sera le

nom de la future commune (et son code postal) ? » ; « Quel avenir pour les employés municipaux ? » ; « Quelle influence sur les impôts locaux ? » ; « Pourquoi ne pas prolonger la démarche et fondre toute l'Ubaye en trois, voire une seule commune ? » ; « Le PLU reste-t-il d'actualité ? » ; « L'avenir de la piste cyclable en sera-t-il accéléré ? » ; « Que deviennent les contrats de délégation de service public (DSP) en cours ? » ; « À quelle échéance n'y aura-t-il plus qu'un seul conseil municipal de 19 membres ? »

## Retour d'expérience d'Ubaye-Serre-Ponçon

Telles furent les principales interrogations entendues. Michel Deloince et Lucien Gilly répondent de nouveau à toutes ces questions, apportant les apaisements attendus et assurant que la charte de constitution de la nouvelle entité, bien qu'approuvée à l'unanimité par les deux Copil (comités de pilotage), prendra en compte les souhaits des habitants qui se seront manifestés. Elle devra être définitive pour être présentée aux autorités de l'État en juin. Enfin, Roger Masse, conseiller départemental et ancien maire de La Bréole, et Guy Kletty, ancien maire de Saint-Vincent-les-Forts, narrent comment cette expérience vécue chez eux avec la naissance d'Ubaye-Serre-Ponçon s'est déroulée de la façon la plus paisible et naturelle qu'il soit et les bénéfices qu'ils en ont retirés.



Environ 70 personnes ont assisté à la réunion.



M.B. Roger Masse, entre les deux maires, explique comment la fusion s'est déroulée à Ubaye-Serre-Ponçon.

ayedeBoscodon  
verte du lieu,  
histoire et de son espace  
cultural. Jeudi 12 avril  
À l'abbaye de Boscodon,  
atuit pour les enfants  
2 ans).  
02 43 72 99.  
rimoine

ayedeBoscodon.eu.  
ble ronde "Y a-t-il  
criture sainte ?"  
li 14 avril de 14h à 18h.  
rançoise Schaub  
raphie d'Extrême-Orient),  
Lalou (calligraphie  
que), Abdallah Akar  
raphie arabe) et Bernard  
alle (calligraphie latine)  
ition des quatre  
aphes. 15 €.   
02 43 72 99.  
rimoine

ayedeBoscodon.eu.  
**INES-LE-LAC**  
édération de pêche  
Hautes-Alpes  
nblée générale  
le culturel dimanche  
ril à 9 h.  
02 53 54 71.

science



seph, dans la cour et dans  
mposées de petits et de  
qu'au CM2, échangeaient  
eurs ateliers : astronomie,  
phte. Cette petite compéti-  
était la conclusion d'une  
es sciences passionnantes  
ses nouvelles et varié